



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 10 février 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 3 février 2011

Publié le 11 février 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Patrick BAUDEMONT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Françoise TENENBAUM	M. Gilbert MENUET pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

OBJET : EAU POTABLE

Suppression des branchements en plomb - Programme 2011 - Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse

La programmation de suppression des branchements plomb établie pour l'année 2011 dans le cadre des obligations contractuelles de renouvellement, prévoit le renouvellement de 650 branchements en plomb sur les communes d'Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Chenôve, Daix, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Longvic et Ouges pour un coût moyen estimatif de 1 200 € H.T. par branchement soit un coût total estimatif de 780 000 € H.T.

Programme 2011 estimatif de suppression des branchements en Plomb :

Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Daix, Saint-Apollinaire	200
Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon	430
Longvic, Ouges	20
TOTAL	650

Il est proposé au Conseil Communautaire de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse au titre du programme de renouvellement des branchements en plomb pour l'année 2011. Ces aides, attribuées par l'Agence de l'Eau, devront être reversées au délégataire, Lyonnaise des Eaux, qui a inscrit ces interventions dans le cadre des différents contrats de délégation de service public d'eau potable.

Vu l'avis de la Commission Eau Assainissement Voiries Réseaux Divers,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de valider** la programmation pour l'année 2011 pour la suppression des branchements en plomb,
- **de mandater** Monsieur le Président pour solliciter les aides relatives aux travaux de suppression des branchements en plomb de l'année 2011 auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse,
- **de dire** que le reversement des aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse relatives aux travaux de suppression des branchements sur les communes de Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Saint-Apollinaire, Daix et Hauteville-lès-Dijon, Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Longvic et Ouges sera effectué à Lyonnaise des Eaux, fermier,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.